



**GUIDE DE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS ET
DES TÂCHES RELATIVES À
L'ACCESSIBILITÉ D'UN SITE WEB**

20 juillet 2012

Ce document est disponible sur le site Web
du secrétariat du Conseil du trésor à l'adresse
<http://www.tresor.gouv.qc.ca/ressources-informationnelles/standards-sur-laccessibilite-du-web>

Québec 

Guide de partage des responsabilités et des tâches relatives à l'accessibilité d'un site Web

Produit sous la coordination de M. Yves Hudon, responsable de l'élaboration des standards sur l'accessibilité du Web, le présent guide a été soumis pour commentaires aux membres du comité interministériel de normalisation sur l'accessibilité. Ce comité est composé des 13 ministères et des 7 organismes suivants :

- **Ministères :** Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire ; Conseil exécutif ; Développement économique, Innovation et Exportation ; Éducation, Loisir et Sport ; Emploi et Solidarité sociale ; Famille et Aînés ; Justice ; Ressources naturelles et Faune ; Santé et Services sociaux ; Relations internationales ; Revenu ; Transports ; Travail ;
- **Organismes :** Bibliothèque et Archives nationales du Québec ; Centre de services partagés du Québec ; Institut de la statistique du Québec ; Office des personnes handicapées du Québec ; Régie des rentes du Québec ; Secrétariat du Conseil du trésor ; Services Québec.

Collaboration externe

La [Coopérative de solidarité AccessibilitéWeb](#) a rédigé ce document pour le ministère des Services gouvernementaux.

Le secrétariat du Conseil du trésor tient à remercier l'Office des personnes handicapées du Québec qui, en vertu d'une entente qu'il a conclue avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille, a rendu possible la contribution de M. Jean-Marie D'Amour à la rédaction de ce guide.

Autorisation

L'utilisation en totalité ou en partie du contenu de ce guide est autorisée à la condition de mentionner la source.

But du guide

En matière d'accessibilité du Web aux personnes, handicapées ou non, l'administration publique québécoise a conçu les standards suivants ¹ adoptés par le Conseil du trésor le 10 mai 2011 :

- *Accessibilité d'un site Web* (SGQRI 008-01)
- *Accessibilité d'un document téléchargeable* (SGQRI 008-02)
- *Accessibilité du multimédia dans un site Web* (SGQRI 008-03)

La mise en application des standards sur l'accessibilité du Web peut bouleverser de nombreuses habitudes au sein des organisations et des équipes de production Web. Les exigences décrites dans ces standards remettent en question des pratiques souvent jugées

¹ Ces documents sont disponibles sur le site Web du secrétariat du Conseil du trésor à l'adresse <http://www.tresor.gouv.qc.ca/ressources-informatiionnelles/standards-sur-laccessibilite-du-web>.

En cas de divergence, les standards adoptés par le Conseil du trésor ont la priorité sur le présent document.

jusque-là adéquates, éprouvées et optimales. Ainsi, l'intégration de nouvelles préoccupations peut s'avérer déstabilisante au départ.

Pour la mise en application des standards sur l'accessibilité du Web, une question s'impose : qui fait quoi? Ce guide suggère donc quelques éléments de réflexion à cet égard, accompagnés d'un modèle générique dans lequel chacune des interventions requises pour chaque exigence décrite dans ces standards est ventilée selon les fonctions et les tâches généralement présentes dans une chaîne de production Web.

Transversalité de la pratique d'accessibilité dans la chaîne de production Web

Une chaîne de production Web comporte plusieurs fonctions et ces dernières regroupent des tâches précises. Pour une intégration réussie des exigences d'accessibilité dans les méthodes de travail de l'équipe Web, il importe que chaque intervenant sache exactement ce qu'il doit faire, comment et à quel moment.

La transversalité de la pratique d'accessibilité dans la chaîne de production Web s'appuie donc sur l'attribution d'un certain nombre de responsabilités et de tâches relatives à l'accessibilité. La répartition des interventions d'accessibilité entre les différentes fonctions de la chaîne de production permet d'éviter de faire reposer toute la responsabilité sur les épaules d'une seule personne.

Mise à niveau essentielle des façons de faire en fonction de l'accessibilité

Les responsabilités liées à l'accessibilité s'ajoutent aux autres responsabilités des intervenants du Web. Étant donné que l'application des standards sur l'accessibilité du Web peut entraîner de profonds changements dans les façons de faire, il importe de réfléchir aux moyens de procéder à une mise à niveau à cet égard.

À titre d'exemple, voici quelques questions qui alimentent la réflexion :

- Parmi la centaine d'exigences décrites dans les standards, comment un chargé de projet peut-il déterminer lesquelles relèvent de l'intervention de tel ou tel maillon de sa chaîne de production?
- Quelle priorité faut-il accorder à chacune des exigences?
- Où précisément consacrer les 20 % d'efforts qui rapporteront 80 % des bénéfices en matière d'accessibilité?
- Comment planifier chaque étape d'accessibilité dans la chaîne de production?
- Comment éviter que tous aient toujours à se demander quoi faire?
- Comment assurer la pérennité de l'expertise dans l'organisation?
- Les exigences seront-elles interprétées correctement par les intervenants?

Assez simplement, la réponse à ces questions passe par :

- la compréhension des fondements de l'accessibilité du Web,
- la formation adéquate des intervenants du Web,
- la capacité d'une équipe de production à utiliser les bonnes sources d'information,
- une planification efficace des interventions permettant d'optimiser le travail,

- une prise de conscience des pièges courants³,
- la répartition des responsabilités et des tâches entre les intervenants,
- la capacité à repérer rapidement les améliorations à apporter dans les façons de faire.

Par ailleurs, le défi de l'accessibilité est d'autant plus grand que cette réflexion est souvent effectuée sans la participation d'un expert interne en la matière, ni celle de consultants externes.

Quelles sont les fonctions et les tâches concernées par l'accessibilité dans la chaîne de production Web?

Actuellement, compte tenu de l'évolution du domaine de l'accessibilité et de celle des métiers du Web, par exemple webmestre, édimestre et intégrateur Web, la description des postes varie souvent d'une organisation à l'autre. C'est pourquoi il a été jugé préférable de proposer un partage des responsabilités et des tâches selon les fonctions et non les postes. Ces fonctions sont les suivantes :

- gestion de projet
- analyse et architecture
- ergonomie
- graphisme
- prototypage
- rédaction
- développement
- contrôle de la qualité

Pour chacune de ces fonctions, le tableau qui suit énumère les tâches associées aux exigences décrites dans les standards sur l'accessibilité du Web.

Fonctions	Tâches associées aux exigences décrites dans les standards sur l'accessibilité du Web ⁴
Gestion de projet	<ul style="list-style-type: none"> • Application des conditions de conformité • Application des mesures transitoires • Participation à la production du plan de gestion et du bilan annuel de l'accessibilité • Priorisation des formulaires à rendre accessibles • Contribution à l'évolution des standards

² À ce sujet, consulter le *Guide pour éviter les pièges communs de l'accessibilité* disponible sur le site Web du secrétariat du Conseil du trésor à l'adresse <http://www.tresor.gouv.qc.ca/ressources-informatiionnelles/standards-sur-laccessibilite-du-web>

³ Ces tâches sont énumérées et décrites en fonction de l'accessibilité seulement ; bien entendu, ces fonctions peuvent comporter d'autres tâches non associées à l'accessibilité.

Fonctions	Tâches associées aux exigences décrites dans les standards sur l'accessibilité du Web ⁴
Analyse et architecture	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des orientations stratégiques du projet. Cette analyse porte notamment sur : les besoins d'affaires, les objectifs, le lien avec la loi ou la mission concernée, les enjeux, la portée, l'analyse préliminaire, l'analyse des coûts et des bénéfices, l'analyse des orientations préliminaires du projet. • Analyse des choix de plateformes technologiques • Analyse fonctionnelle des interfaces Web • Architecture de l'information (des contenus Web). Il s'agit principalement de l'arborescence de l'information. • Architecture des données. Il s'agit de l'architecture du contenu de la base de données.
Ergonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Scénarisation des interfaces Web • Planification des changements de contexte • Planification de l'interactivité • Planification des contenus autres que le contenu principal et liés aux conditions de conformité et aux exigences générales (ex. : contenu provenant d'un tiers non assujetti aux standards)
Graphisme	<ul style="list-style-type: none"> • Design et déclinaisons graphiques • Design spécifique des éléments de navigation • Design des changements de contexte • Design des contenus autres que le contenu principal et liés aux conditions de conformité et aux exigences générales
Prototypage	<ul style="list-style-type: none"> • Production des gabarits (HTML et feuilles de style)
Rédaction	<ul style="list-style-type: none"> • Production des contenus textuels du site • Production des textes de remplacement • Rédaction des contenus autres que le contenu principal et liés aux conditions de conformité et aux exigences générales
Développement	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des outils de contribution (ex. : outil de saisie, adaptation d'un gestionnaire de contenu) • Intégration de contenus. Dans le standard SGQRI 008-01, il s'agit d'intégration HTML et de feuilles de style; dans le standard SGQRI 008-02, d'intégration de balisage et de styles; et dans le standard SGQRI 008-03, d'intégration des contenus d'accessibilité (ex. : sous-titrage, transcription textuelle, contenu équivalent à une animation Web). • Programmation des scripts et des applications
Contrôle qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Tests généraux et évaluations d'accessibilité

Répartition des responsabilités et des tâches dans la chaîne de production Web

Pour faciliter l'intégration des exigences d'accessibilité dans la chaîne de production Web, ce guide est accompagné d'un modèle de partage des rôles et des tâches dans lequel les interventions requises pour chaque exigence décrite dans les standards sont ventilées selon les fonctions et les tâches généralement présentes dans une chaîne de production Web.

Ce modèle prend la forme d'un tableur qui est disponible sur le site Web du ministère des Services gouvernementaux à l'adresse

<http://www.tresor.gouv.qc.ca/ressources-informatiionnelles/standards-sur-laccessibilite-du-web>.

Ce tableur contient les onglets suivants :

- Onglet 1. Lisez-moi d'abord.
- Onglet 2. Standards. Il s'agit d'une comparaison entre le contenu de la version courte de chacun des trois standards, accompagnée, pour chacune des exigences, d'une référence au niveau de priorité et au numéro de critères de succès concernés selon le standard international *Web Content Access Guidelines 2.0* du World Wide Web Consortium (W3C).
- Onglet 3. SGQRI 008-01. Il s'agit d'une proposition de ventilation, lors de la création d'un nouveau site Web, de la refonte d'un site ou du développement d'une nouvelle application Web, des exigences décrites dans le *Standard sur l'accessibilité du Web* (SGQRI 008-01), selon les fonctions et les tâches que comporte une chaîne de production Web.
- Onglet 4. SGQRI 008-02. Il s'agit d'une proposition de ventilation, lors de la création d'un nouveau document téléchargeable, des exigences décrites dans le *Standard sur l'accessibilité d'un document téléchargeable* (SGQRI 008-02), selon les fonctions et les tâches d'une chaîne de production Web.
- Onglet 5. SGQRI 008-03. Il s'agit d'une proposition de ventilation, lors de la création d'un nouveau contenu audio ou vidéo ou animation Web, des exigences décrites dans le *Standard sur l'accessibilité du multimédia dans un site Web* (SGQRI 008-03), selon les fonctions et les tâches d'une chaîne de production Web.

Ce modèle est suffisamment générique pour s'appliquer à la plupart des ministères et des organismes malgré la diversité des pratiques de partage des responsabilités et des tâches. Il peut aussi s'utiliser de différentes façons par une même organisation, par exemple si elle dispose de plusieurs chaînes de production Web aux caractéristiques particulières conditionnées par des ressources, des outils technologiques et des façons de faire propres. **Par conséquent, tout ministère ou organisme est libre d'utiliser ce modèle générique ou d'y apporter les adaptations qu'il jugera nécessaires en fonction de ses particularités.**

Avec un tel modèle en main, il revient à chaque intervenant d'une chaîne de production Web de donner les suites appropriées aux exigences dont il est responsable. Ainsi, chacun et chacune peut vaquer à ses tâches l'esprit tranquille, sans crainte d'oublier quoi que ce soit.